RCS : SENS
Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00271
Numéro SIREN : 533 974 473
Nom ou dénomination : ABEILLE NATH'

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 118

Comptes annuels

Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

ABEILLE NATH'
Société à responsabilité limitée
Au capital de 49 150 00 €
152 Ter avenue Jean Jaurès
89400 MIGENNES

RCS SENS N° 533 974 473

Sommaire

* Bilan et compte de résultat
* Annexe comptable
* Rapport de gestion
* Extrait des decisions

ABEILLE NATH'

Bilan et compte de résultat

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD

cerfa N 15948*05

Désignation de l'entreprise : ABEILLE NAIL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 152 AVENUE JEAN JAURES 89400 MIGENNES

SIRET : 5 3 3 9 7 4 4 7 3 0 0 0 3 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent : 12

ACTIF

		Brut	Amortissements-Provisions	Exercice N clos le 31/12/2023 Net
		1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	60 000		60 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	441	441	
	Immobilisations corporelles *	49 255	12 764	36 491
	Immobilisations financières * (1)	240		240
	Total I (5)	109 936	13 205	96 732
ACTIF CIRCULANT	Stocks — Matières premières, approvisionnements en cours de production *			
	Stocks — Marchandises *			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	7 261		7 261
	Créances (2) — Autres * (3)	11 912		11 912
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	66 711		66 711
	Charges constatées d'avance *	11 674		11 674
	Total II	97 558		97 558
	Total général (I + II)	207 494	13 205	194 289

PASSIF

		Exercice N NET
		1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	49 150
	Écarts de réévaluation	
	Réserve légale	4 915
	Réserves réglementées *	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants 131)	76 840
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	10 266
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	Total I	141 171
Provisions pour risques et charges	**Total II**	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	22 224
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	662
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés débiteurs 169)	30 232
	Produits constatés d'avance	
	Total III	53 118
	Total général (I + II + III)	194 289

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

LE 13/12/2023

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	12 471
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Boni de reprise des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	39 588
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	9 754		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 917

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe EBP (0) 1%ACOMPTA

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD**

Désignation de l'entreprise : ABEILLE NATH — Néant ☐

Exercice N (2023)

A- RESULTAT COMPTABLE

Formule de dépôt en cas de : 1 | 2 | 3

							Exercice N (2023)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	
	Production vendue	biens		211		214	
		services *		212		218	44 234
	Production stockée *	(Cf. cadre 5 du tableau des immobilisations et amortissements pour le détail)				22	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autre produit					23	1 762
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	46 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock marchandises *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock matières premières et approvisionnements *					240	
	Autres charges externes *	dont crédit-bail mobilier		immobilier		242	40 014
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont CVAE *	243		458	244	
	Rémunérations du personnel *					250	2 982
	Charges sociales (cf. rem. 4 "TS")					252	1 406
	Dotations aux amortissements *					254	6 745
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont pertes sur créances irrécouvrables pour entreprises commerciales (hors intérêts) *	260			262	54
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	53 823
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	21 472
Produits financiers (III)	28				**Charges financières (V)**	294	1 [illegible]
Produits exceptionnels (IV)						290	[illegible]
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes	347				300	13 [illegible]
	dont amortissements exceptionnels des constructions nouvelles	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	3 447
2- BENEFICES OU PERTES	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**					310	17 [illegible]

B- RESULTAT FISCAL

Report du bénéfice comptable (+) ou du déficit comptable (-) 312 — 10 298 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
Amortissements excédentaires (cadre 4 du tableau des immobilisations et amortissements non déductibles)	318	
Provisions non déductibles *	320	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	[illegible]
Dons * (art. 238 bis du CGI) : 247 — Part des dons ouvrant droit à réduction d'impôt (75 % ou 66 %) * : 248	328	
Fraction des loyers réintégrés dans le cadre d'un crédit-bail mobilier ou de location avec option d'achat	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 2 septies-7) : 249	25
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		308
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		309

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				350	
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	350	Plus-values en report d'imposition (art. 151 octies A)	087	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 sexies)	351	Plus-values en report d'imposition	087		
ZRR (art. 44 octies)	127	ZRR (art. 44 octies A)	138		
Bénéfices exonérés (art. 44 quaterdecies)	063	Investissements outre-mer	344		
ZFU (art. 44 quindecies)	345				
Bénéfices exonérés (art. 44 sexdecies)	062	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	800		
Déficits antérieurs	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		356	30
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	648			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	648			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	648			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle simplifiée (Art. 39 decies E)	649			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)	800			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)	649			

RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS — bénéfice (+) — déficit (-) 352 — 1 [illegible] 354

Déficit

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat		360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice (+)	Déficit (-) 370 — 1 [illegible]	372

* Rubriques à renseigner obligatoirement (cf. article 2 de l'arrêté du 30 décembre 2021 relatif aux obligations déclaratives des contribuables relevant du régime du bénéfice réel)

MN

Copyright Groupe ISA - 101 EXCOMPTA

Formulaire obligatoire article 223 quinquies du CGI

(5) **DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E-SD

Désignation de l'entreprise	ABEILLE NATH		Néant ☐ *
Exercice ouvert le	01/07/2022	et clos le 30/06/2023	Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376	1
Dont apprentis	457	
Dont handicapés	461	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	860	1

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	508	
Redevances pour concessions brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	117	
Variation positive des stocks	121	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	126	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	123	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	91	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	15	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	155	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

Mono établissement au sens de la CVAE : cocher la case ci-contre	120				
Chiffre d'affaires de référence CVAE : report de la ligne 106 le cas échéant ajusté à 12 mois	122		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	126				
Période de référence	024	/ /	016	/ /	
Date de cessation		/ /		/ /	

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128.

* Les explications concernant ces rubriques figurent dans la fiche n° 2033-NOT-SD « Déclaration des effectifs et détermination de la valeur ajoutée produite ».

Copyright Groupe ISA - 60 ISAACOMPTA

ABEILLE NATH'

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

230111 - ABEILLE NATH'

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-apres font partie integrante des comptes annuels

Annexe au bilan avant repartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 194 289,38 Euros, et le compte de resultat de l'exercice degage un bénefice de 10 266,45 Euros.

L'exercice a une duree de 12 mois, recouvrant la periode du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ces comptes annuels ont éte etablis le 09/10/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypotheses de base

- comparabilite et continuite de l'exploitation
- permanence des methodes comptables d'un exercice a l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles generales d'etablissement et de presentation des comptes annuels

La methode de base retenue pour l'evaluation des elements inscrits en comptabilite est la methode des coûts historiques

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont éte établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du reglement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable general

Pour l'application du reglement relatif a la comptabilisation, l'evaluation, l'amortissement et la depreciation des actifs, l'entité a choisi la methode prospective

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées a leur coût d'acquisition, constitue de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récuperables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagees

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés a l'acquisition d'actifs ne sont pas incorpores dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilises en charges

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés a l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilises en charges

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, apres deduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engages pour mettre ces actifs en etat de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés a l'acquisition d actifs ne sont pas incorpores dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilises en charges

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilises en charges

Amortissements des biens non décomposables :

La periode d'amortissement a retenir pour les biens non decomposables (mesure de simp ification pour les PME) est fondee sur la duree d'usage.

Les amortissements pour depreciation sont calcules suivant le mode linéaire ou degressif en fonction de la duree d'utilite ou de la durée d'usage prévue

- Matériel de transport	3 & 4 ans ans
- Logiciel	1 ans
- Matériel de bureau & Informat	1 & 3 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financieres (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalues se on la methode du coût d'acquisition

Les produits fabriqués sont va orises au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant a 'a production Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus

Une provision pour depreciation des stocks, egale a la difference entre la valeur brute (déterminee suivant les modalites indiquees ci-dessus) et le cours du jour ou 'a valeur de realisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme enonce

CRÉANCES

Les créances sont valorisées a leur valeur nominale Une provision pour depreciation est pratiquee lorsque la valeur d'inventaire est inferieure a la valeur comptable

PROVISIONS RÉGLEMENTEES

Les provisions réglementees correspondent a la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour depreciation calcules suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FONDS COMMERCIAL

EMPLAC TAXI MIGENNES				35 000
EMPLAC TAXI BRION				25 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				**60 000**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	60 000			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A

Frais d'etablissement et de développement		TOTAL		
Fonds commercial			60 000	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	441	
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		6 692	10 246
	Inst générales, agencts & amenagts construct			
Installations techniques, matériel & outillage industriels			50	
Autres immos corporelles	Inst générales, agencts & amenagts divers			
	Matériel de transport		5 473	28 982
	Matériel de bureau & mobilier informatique		150	
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
		TOTAL	12 365	39 228
Participations évaluees par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilises				160
Prêts et autres immobilisations financieres			80	
		TOTAL	80	160
		TOTAL GENERAL	72 886	39 388

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE B

Frais d'etablissement & develop		**TOTAL**		
Fonds commercial				60 000
Autres postes d'immob. incorporelles		**TOTAL**		441
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			16 938
	Inst. gal agen ame cons			
Inst techniques, materiel & outillage indust				50
Autres immos corporelles	Inst gal agen ame divers			
	Materiel de transport		2 338	32 117
	Mat bureau, inform , mobilier			150
	Emb recupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
		TOTAL	2 338	49 255
Particip évaluees par mise en équiva ence				
Autres participations				
Autres titres immobilises				160
Prêts & autres immob financieres				80
		TOTAL		240
		TOTAL GENERAL	2 338	109 936

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

230111 - ABEILLE NATH'

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		441			441
	TOTAL	441			441
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	34	1 559		1 593
	Inst. générales agenc. aménag.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels		50			50
Autres immobs. corporelles	Inst. générales agencem. aménag.				
	Matériel de transport	3 169	7 836	35	10 971
	Mat. bureau et informatique, mob.	150			150
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	3 403	9 395	35	12 764
	TOTAL GENERAL	3 844	9 395	35	13 205

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Frais d'établissement					
Fonds commercial					
Autres immobs. incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol autrui				
	Inst. agenc. et aménag.				
Inst. techn. mat. et outillage					
Autres immobs. corp.	Inst. générales, agenc. divers				
	Matériel transport				
	Mat. bureau mob. matériel inf.				
	Emballages récup. divers				
	TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations					
	TOTAL GENERAL				
Total général non ventilé					

CADRE C **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**

Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CRÉDIT-BAIL

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CREDIT-BAIL

Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. materiels et outillages				
Autres immobs corporelles	30 836	9 479	10 279	11 078
Immobilisations en cours				
TOTAL	**30 836**	**9 479**	**10 279**	**11 078**

Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. materiels et outillages			
Autres immobs. corporelles	16 464	7 842	24 306
Immobilisations en cours			
TOTAL	**16 464**	**7 842**	**24 306**

Autres immobs. incorpor				
Terrains				
Constructions				
Inst. materiels, outillages				
Autres immobs. corpor	7 842	7 842	308	308
Immobilisations en cours				
TOTAL	**7 842**	**7 842**	**308**	**308**

ACTIF CIRCULANT

230111 - ABEILLE NATH'

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ETAT DES CREANCES A LA CLÔTURE DE L EXERCICE

	Creances rattachées a des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financieres	80		80
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 261	7 261	
	Creances rep titres prêtes prov / dep anter			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les benéfices	2 037	2 037	
Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutee	121	121	
coll publiques	Autres impôts, taxes & versements assimiles			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 754	9 754	
	Debiteurs divers (dont creances rel op de pens de titres)			
	Charges constatées d'avance	11 674	11 674	
	TOTAUX	30 927	30 847	80

Montant des
- Creances représentatives de titres prêtes
- Prêts accordes en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts & avances consentis aux associés (pers physiques)

MN

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exploitation		11 674
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	11 674

PRODUITS À RECEVOIR

Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Creances clients et comptes rattachés		
Autres creances		
Disponibilites		
	TOTAL	

CAPITAUX PROPRES

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L EXERCICE PRECEDENT

Report a nouveau de l'exercice précédent		
Resultat de l'exercice precedent		19 752
Prelevements sur les réserves (a detailler)		
	Total des prelevements sur les reserves	
	TOTAL DES ORIGINES	19 752
Affectations aux reserves	- Réserves légales	
	- Autres reserves	
Dividendes		
Autres repartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ETAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L EXERCICE

Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes	a 1 an max. a l origine			
etbs de credit (1)	a plus d 1 an a l'origine	22 224	9 754	12 471
Emprunts & dettes financieres divers (1);(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés		662	662	
Personnel & comptes rattachés		1 543	1 543	
Sécurite sociale & autr organismes sociaux		7 560	7 560	
Etat &	Impôts sur les benéfices			
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	1 889	1 889	
collectiv	Obligations cautionnées			
publiques	Autres impôts, tax & assimiles	854	854	
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associes (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		18 386	18 386	
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constates d'avance				
	TOTAUX	53 118	40 648	12 471

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 29 404

Emprunts remboursés en cours d'exer 7 183

(2) Montant divers emprunts, dett./associes

MK

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

230111 - ABEILLE NATH

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES A PAYER

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des etablissements de credit		4
Emprunts et dettes financieres divers		
Dettes fourn sseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		3 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches		
Autres dettes		
	TOTAL DES CHARGES A PAYER	3 470

ENGAGEMENTS

230111 - ABEILLE NATH

Du 01 07 2022 au 30 06/2023

ENGAGEMENTS DONNES

Effets escomptes non échus			
Cautionnements, avals et garanties donnes par la societé			
Engagements assortis de sûretes réelles			
Intérêts a échoir	533		533
Assurances à echoir			
Autres engagements donnes			
Contrats de crédits-bails	7 842		7 842
Contrats de locations financement			
TOTAL (1)	8 375		8 375
Engagements en matiere de pensions			
TOTAL	8 375		8 375

ENGAGEMENTS REÇUS

Cautionnements, avals et garanties reçus par la societé			
Sûretes réelles reçues			
Actions déposées par les administrateurs			
Autres engagements reçus			
TOTAL			

ABEILLE NATH'

Rapport de gestion

ABEILLE NATH'

SARLU au capital de 49 150.00 euros
Siege social : 152 Ter Avenue Jean Jaurès - 89400 MIGENNES
533 974 473 - RCS SENS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Mme MARTIRE Nathalie, gérante non associé de la société ABEILLE NATH', a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 06 2023, établi le present rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ecoule

Pour information, il a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblee Ces derniers ont également eté tenus à disposition, au siège social, à savoir
- le bilan et le compte de résultat
- l'annexe comptable

Il est precisé que les comptes annuels de la société ont ete établis selon la règlementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 10 266,45 Euros, après deduction des amortissements et provisions reglementaires

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 144 213,68 Euros hors taxes contre 142 677,52 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 536,16 Euros pour une variation de 1,08%
Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 159 995,57 Euros contre 148 794,38 Euros l'exercice précedent, soit une augmentation de 11 201,19 Euros pour une variation de 7,53%
Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 138 523,31 Euros contre 128 992,06 Euros l'exercice précedent, soit une augmentation de 9 531,25 Euros pour une variation de 7,39%
Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 35,90 Euros contre 28,64 Euros l'exercice précedent, soit une augmentation de 7,26 Euros pour une variation de 25,35%
Les charges financières au cours de cet exercice sont de 403,30 Euros contre 0,00 Euro l'exercice précédent
Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 3 916,67 Euros contre 5 833,33 Euros l'exercice précedent; soit une diminution de 1 916,66 Euros pour une variation de -32,86%.
Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 13 308,08 Euros contre 2 426,45 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 10 881,63 Euros.

A la clôture de cet exercice
- Les créances sont de 19 172,56 Euros contre 34 137,14 Euros l'exercice précedent; soit une diminution de 14 964,58 Euros pour une variation de -43,84%
- Les liquidités sont de 66 710,92 Euros contre 71 102,42 Euros l'exercice precédent, soit une diminution de 4 391,50 Euros pour une variation de -6,18%

Pour cet exercice :
- Les autres achats et charges externes sont de 49 113,88 Euros contre 55 614,73 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 6 500,85 Euros pour une variation de -11,69%

MN

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 1 673,39 Euros contre 1 376,09 Euros l'exercice précedent, soit une augmentation de 297,30 Euros pour une variation de 21,6%
- Les salaires et traitements sont de 71 981,73 Euros contre 62 255,58 Euros l'exercice précedent, soit une augmentation de 9 726,15 Euros pour une variation de 15,62%
- Les charges sociales sont de 5 404,86 Euros contre 3 299,26 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 105,60 Euros
- Les dotations aux amortissements sont de 9 395,05 Euros contre 68,47 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 9 326,58 Euros
- Les autres charges sont de 954,40 Euros contre 6 377,93 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 5 423,53 Euros
- L'effectif est de 1 salarié

Les investissements realisés au cours de l'exercice ont été les suivants
- Matériel de transport 28 981,87 Euros
- Immobilisations financières 160,49 Euros

Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 30 juin 2023 est de 10 266,45 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice
Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice

Dépenses affectées en recherche et développement
Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engage de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoule

Evénements survenus après la clôture de l'exercice
Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir
Aucune évolution et ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice

Conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce
Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, est établi ce jour puis présenté lors des décisions annuelles

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 10 266,45 Euros formant un résultat affectable de 10 266,45 Euros, il est propose d'affecter cette somme au compte « Autres réserves »

Il conviendrait ensuite de procéder à la distribution de dividendes à l'associe unique d'une somme de 12 000,00 Euros, soit 6,10 Euros par part, prélevé sur le compte « Autres réserves ». Ces dividendes devraient être payés au siege social à partir du 29 12 2023

Cette somme n'est pas éligible aux prélèvements.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes par la société au cours des trois exercices précedents, ont été les suivantes :
- Clôture au 30 06 2022 20 000,00 €
- Clôture au 30 06 2021 14 000,00 €
- Clôture au 30 06 2020 NEANT

MN

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est precise que les comptes de l'exercice ecoule ne prennent pas en charge des depenses non deductibles du resultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Fait a MIGENNES
Le 13 12 2023

La gérante.

Mme MARTIRE Nathalie



ABEILLE NATH'

Extrait des décisions

ABEILLE NATH'

SARLU au capital de 49 150.00 euros
Siège social 152 Ter Avenue Jean Jaurès - 89400 MIGENNES
533 974 473 - RCS SENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2023

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du benéfice de l'exercice de 10 266,45 Euros formant un resultat affectable de 10 266,45 Euros, l'associée unique décide d'affecter cette somme au compte « Autres réserves »

L'associée unique décide ensuite de se distribuer des dividendes pour la somme de 12 000,00 Euros, soit 6,10 Euros par part, prélevé sur le compte « Autres reserves » Ces dividendes seront payés au siege social à partir du 29 12 2023

Cette somme n'est pas éligible aux prélèvements

L'associée unique prend acte que les sommes distribuées a titre de dividendes par la société au cours des trois exercices précédents, ont ete les suivantes :

- Clôture au 30 06 2022 20 000,00 €
- Clôture au 30 06 2021 14 000,00 €
- Clôture au 30 06 2020 NEANT

Extrait certifié conforme aux décisions annuelles de l'associée unique du 29 12 2023

La gérante.

Mme MARTIRE Nathalie

